

Compte-rendu du Flash sanitaire DRFiP67 du lundi 26 juillet 2021

I - État des lieux – Situation sanitaire Covid 19 à la DRFiP67 au jeudi 22 juillet 2021

128 agents en télétravail (dont 13 nomades), 4 agents sont en ALD fragilité, 2 en ASA « septaine ». Il y a 115 cas Covid à la DRFiP67 depuis le début de la pandémie. 417 agents ont télétravaillé au moins un jour la semaine dernière.

II – Situation des agents de la Trésorerie des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (HUS) et Pass sanitaire obligatoire :

Rappel : la CGT rappelle que les soignants sont vaccinés à plus de 91 %, soit deux fois plus que la moyenne de la population française. Le projet de loi « relatif à la gestion de la crise sanitaire » (actuellement en cours de discussion au Parlement) prévoit l'extension du pass sanitaire et l'obligation vaccinale pour les soignants. **La CGT réaffirme, sans ambiguïté, sa position sur la nécessité de la vaccination pour combattre efficacement la pandémie mais réaffirme son opposition à son obligation.** Elle juge que la voie de la conviction est préférable et encore possible.

Les salariés travaillant dans des lieux où un passe sanitaire est obligatoire devront eux-mêmes présenter leur passe à leur employeur, sous peine de voir leur contrat de travail suspendu. Face aux contraintes et aux pressions qui s'expriment déjà sur les salariés, la CGT réaffirme son opposition à toutes mesures antisociales. Cette obligation du Pass sanitaire concerne donc les agents de la DGFIP qui travaillent dans les locaux des hôpitaux (les agents de la Trésorerie de Bischwiller ne sont concernés par cette obligation car travaillant en dehors des hôpitaux).

Les agents de la Trésorerie des HUS : la Direction considère que ces derniers ne sont pas concernés par cette obligation puisqu'il n'y a pas de contact avec le personnel des hôpitaux, que la Trésorerie n'est pas dans l'enceinte des HUS et qu'elle dispose d'une entrée autonome. Cependant, si les agents sont en contact avec le personnel hospitalier, le Pass sanitaire deviendra obligatoire.

Question de la CGT : les agents de la Trésorerie devront-ils présenter leur pass sanitaire pour accéder à la cantine des HUS ? Réponse : OUI, car la cantine se trouve dans l'enceinte de l'hôpital.

La direction veut « inciter les agents à se vacciner », notamment les agents des brigades de vérification qui vont dans les entreprises et les agents de l'équipe de renfort EDR.

Infos : La préfecture du 67 prévoit des plages horaires de vaccination pour les fonctionnaires hors corps médical à compter du 15 août.

Pour l'instant, les agents vulnérables ne sont pas concernés par un retour en présentiel (sauf avis favorable du médecin de prévention)

Les gestes barrières demeurent : distanciation, port du masque entre les agents présents dans un bureau et plexiglas en mesure complémentaire.

Une centaine de PC portables ont été livrés en juin 2021. Actuellement 823 agents sont équipés pour le télétravail (soit 61% des agents) et les équipements annexes sont diffusés (pavés numériques, souris, écran supplémentaire).

Votre représentant CGT :
Gilles STREICHER

**N'hésitez pas à faire remonter vos difficultés, questions et sollicitations
par l'intermédiaire de la CGT Finances Publiques 67 :**

cgt.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr